

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02463 Numéro SIREN : 503 572 844 Nom ou dénomination : A.D.R. AGENCEMENT DECORATION RICHARD
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2018 sous le numéro de dépôt 19536

COGEP

SASU ADR

COMPTES ANNUELS

2017

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 000	5 000		
Fonds commercial	108 000		108 000	108 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	5 962	5 962		346
Autres immobilisations corporelles	33 514	17 173	16 341	9 366
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 717		2 717	2 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 193	28 135	127 058	120 375
Stocks				
Matières premières et autres approv.	10 211		10 211	17 991
En cours de production de biens				
En cours de production de services	29 439		29 439	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	418 811		418 811	196 889
Fournisseurs débiteurs	545		545	2 374
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				27 781
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 475		25 475	23 239
Autres créances				964
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	2 104		2 104	
Valeurs mobilières de placement	178 146		178 146	177 967
Disponibilités	291 720		291 720	7 429
Charges constatées d'avance	3 531		3 531	9 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	959 983		959 983	463 784
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 115 177	28 135	1 087 041	584 159

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou Individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	X 15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	296 000	366 000
Report à nouveau	-10 032	114
Résultat de l'exercice	X 363 159	-10 146
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	814 127	520 968
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	316	70
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 590	4 893
Personnel	15 063	17 517
Organismes sociaux	43 461	6 696
Etat, Impôts sur les bénéfices	125 817	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 008	2 316
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 827	263
Dettes fiscales et sociales	189 176	26 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 832	31 436
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	272 914	63 191
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 087 041	584 159

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	1 646 408	957 024
Production stockée	29 439	
Subventions d'exploitation	6 056	1 917
Autres produits	3 906	6 447
Total	1 685 809	965 387
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	379 604	266 291
Variation de stock (m.p.)	7 780	-11 006
Autres achats & charges externes	128 136	117 808
Total	515 519	373 094
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	12 590	11 020
Salaires et Traitements	482 724	422 656
Charges sociales	161 648	155 918
Amortissements et provisions	7 797	14 761
Autres charges	11 675	1
Total	676 433	604 356
RESULTAT D'EXPLOITATION	493 856	-12 062
Produits financiers	1 584	877
Résultat financier	1 584	877
RESULTAT COURANT	495 440	-11 185
Produits exceptionnels	14 000	3 553
Charges exceptionnelles	479	4 514
Résultat exceptionnel	13 521	-961
Impôts sur les bénéfices	145 802	-2 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	363 159	-10 146

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

COGEP 



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 087 041 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 363 159 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 19 985 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	108 000			108 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	113 000			113 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 962			5 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	55 259	12 229	37 935	29 553
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 197		2 197
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	62 986	14 426	37 935	39 476
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 663	54		2 717
Immobilisations financières	2 663	54		2 717
ACTIF IMMOBILISE	178 649	14 480	37 935	155 193

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 426	54	14 480
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 426	54	14 480
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		37 935		37 935
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		37 935		37 935

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	108 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	108 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 616	346		5 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	45 893	7 331	37 935	15 288
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		120		120
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 274	7 797	37 935	23 135
ACTIF IMMOBILISE	58 274	7 797	37 935	28 135

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 451 080 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 717		2 717
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	418 811	418 811	
Autres	26 021	26 021	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 531	3 531	
Total	451 080	448 363	2 717
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

8

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 Euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 272 914 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 590	52 590		
Dettes fiscales et sociales	189 176	189 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 148	31 148		
Produits constatés d'avance				
Total	272 914	272 914		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	316			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 246 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	3 420
Provision congés payés	13 386
Charges sociales sur congés payés	5 354
Charges à payer	1 827
Charges diverses à payer	6 088
Total	30 075

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 531		
Total	3 531		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.D.R.
AGENCEMENT DECORATION RICHARD
Société par Actions Simplifiée au Capital de 150.000 €
Siège social : 11 rue Lavoisier – 93100 MONTREUIL
503 572 844 – RCS BOBIGNY

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice net comptable de 363.158,92 € décide de l'affecter comme suit :

➤ À hauteur de 70.000 € à titre de distribution de dividendes	70.000,00 €
➤ À concurrence de 283.000 € au poste « Autres réserves »	283.000,00 €
➤ Le solde, soit 10.158,92 € Au poste « Report à Nouveau »	10.158,92 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE	363.158,92 €

Le dividende unitaire brut sera de 9,33 € et, sera mis en paiement, en numéraire, au plus tard le 30 juin 2018.

L'Associé unique prend acte que :

- sur ce dividende, il sera retenu par la société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PLU) de 30 % institué par la loi de finances pour 2018.
- en sa qualité d'associé unique, personne physique, il pourra, s'il le souhaite, opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts, étant précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus de son capital.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, le montant desdits dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :



EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31.12.2016	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2015	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2014	200.025 €	200.025 €	NEANT

o0o

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Certifié Conforme
Monsieur Richard SANDOZ
Président
Associé Unique

